



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pathologies chroniques et inégalités nutritionnelles dans les outre-mer

Question écrite n° 25981

Texte de la question

Mme Huguette Bello interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les suites qu'elle compte apporter aux conclusions d'un récent rapport de l'Institut de recherche pour le développement qui non seulement confirme une réalité sanitaire dans les outre-mer déjà bien documentée mais qui, de manière très inquiétante, révèle que la situation est loin de s'améliorer en dépit des politiques publiques et des plans de lutte contre l'obésité. La prévalence de maladies chroniques liées à l'alimentation est toujours beaucoup plus forte qu'en France continentale et les chiffres restent alarmants : 39 à 45 % des habitants de Guadeloupe, Martinique, Mayotte et La Réunion souffrent d'hypertension artérielle contre 31 % de l'ensemble de la population française. Quant au diabète, il touche 10 % des Martiniquais, 11 % des Guadeloupéens et 14 % des Réunionnais contre une moyenne nationale de 5 %. En outre, dans les cinq DROM, les inégalités de nutrition sont dramatiquement corrélées aux inégalités sociales. Les différences de prévalence entre la catégorie socioéconomique la plus basse et la plus haute atteignent 20 points pour l'obésité et l'hypertension et entre 10 et 20 points pour le diabète. Subissant davantage la précarité, les femmes sont particulièrement touchées par ces pathologies. À ces inégalités socio-économiques de nutrition s'ajoute une autre inégalité qui concerne la composition nutritionnelle des produits. D'un côté une surconsommation de produits gras et de produits sucrés, toujours trop sucrés en dépit du vote d'une loi en 2013. De l'autre, une consommation de fruits, légumes et produits laitiers bien inférieure aux recommandations. En cause des habitudes alimentaires mais certainement aussi une offre alimentaire qu'il est urgent de revoir dans le cadre notamment du bouclier qualité-prix ou encore de l'interdiction des produits qualifiés de « dégagement ». Elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures incitatives et préventives qui seront prises en complément des outils déjà existants.

Texte de la réponse

L'état nutritionnel et les pratiques alimentaires des populations dans les Outre-mer français constituent des enjeux socio-économiques et de santé publique spécifiques. Ces territoires connaissent en effet des transitions démographique, alimentaire et nutritionnelle aussi rapides que profondes, avec une évolution des modes de vie pouvant conduire à une activité physique insuffisante et une alimentation déséquilibrée. Par conséquent, les départements et régions d'Outre-mer font en effet face à des prévalences plus élevées de surpoids, d'obésité et de diabète que dans l'Hexagone. De grandes inégalités sociales dans l'accès aux aliments de qualité, aux soins ou aux équipements sportifs sont également constatées. Dans ce contexte, le ministère des solidarités et de la santé a mandaté l'Institut de recherche pour le développement (IRD) pour réaliser un état des lieux de la situation nutritionnelle des populations en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion. Un comité pluridisciplinaire d'experts et de praticiens a ainsi été constitué, composé d'épidémiologistes, de nutritionnistes, d'un médecin de santé publique, d'un diabétologue endocrinologue, d'économistes et d'une sociologue. Les résultats ont été présentés lors d'une restitution à l'Académie des sciences d'outre-mer le 19 novembre 2019. À travers l'analyse des diverses données issues des publications et des rapports sur l'alimentation et la nutrition dans les Outre-mer, cette expertise collective a permis de synthétiser des connaissances pour aboutir à la formulation de recommandations afin d'éclairer les politiques publiques. Ainsi, 24 recommandations ont été

formulées portant sur l'amélioration de l'environnement alimentaire, de l'environnement physique et de l'offre de soins, en focalisant sur les personnes les plus vulnérables. En ce qui concerne plus particulièrement la qualité nutritionnelle des aliments, l'expertise collective sur la nutrition en outre-mer menée par l'IRD recommande de favoriser des améliorations qualitatives de l'offre de produits transformés en incitant à des reformulations des produits dans les familles d'aliments les plus contributrices aux apports nutritionnels défavorables à la santé. Parmi les leviers pour atteindre cet objectif, l'expertise collective identifie notamment l'intégration de la dimension nutritionnelle dans la révision de l'octroi de mer et dans la constitution du Bouclier Qualité Prix. Le volet outre-mer du Programme national nutrition santé 4 qui sera élaboré en 2020, s'appuiera, notamment, sur les conclusions de cette expertise collective pour adapter les politiques publiques aux spécificités des territoires d'outre-mer et, en particulier, améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25981

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2020](#), page 379

Réponse publiée au JO le : [14 avril 2020](#), page 2838